

COMMUNE DE SCIECQ
DELIBERATIONS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze, le 11 septembre à 19h00, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur *Jean-Claude BARRAUD*, Maire.

Date de la convocation : le 5 septembre 2014

Nombre de conseillers : en exercice : 15, présents : 13 , votants : 14

Présents :

Mesdames L. GELIN, P. KHOUNCHEF, V. PASSEBON, E. TEXIER,
M. GOULARD, N. BON

Messieurs J-C. BARRAUD, P. CHARNOLE, F. SAFANJON,
S. FLOUQUET, JM BEAUDIC, C. GOUSSARD, S. HACQUIN

Absent(e)s et excusé(e)s:

- Anthony MAURY qui donne pouvoir à Fabien SAFANJON
- Vincent COURTECUISSÉ

Secrétaire : Stéphane FLOUQUET

Début de séance : 19h00

Point 1 : Visite de Mme LANZI

Mme LANZI, Conseillère régionale vient présenter au conseil municipal la boîte à outil régionale en faveur des communes, des habitants, des associations et des entreprises.

**Point 2 : Désignation d'un correspondant communication touristique
(DEL2014-30)**

Un correspondant communication touristique doit être désigné auprès de l'Office du Tourisme, cette personne aura pour responsabilité :

- de valider les textes et informations propres à notre commune qui seront reprises sur les supports de communication de l'Office de Tourisme,
- de régulièrement nous transmettre les informations relatives aux principales manifestations se tenant sur notre territoire,
- d'une manière générale, d'être l'interlocuteur privilégié de l'Office du Tourisme.

Le Conseil municipal désigne M. Stéphane FLOUQUET comme correspondant communication touristique.

**Point 3 : Subvention exceptionnelle Foyer communal des retraités
(DEL2014-31)**

Le foyer communal des retraités a participé à l'organisation du 14 juillet 2014 en prenant en charge la gestion des repas, sur demande de la municipalité.

Monsieur le Maire propose à ce titre de leur attribuer une subvention exceptionnelle de 126.50 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, Le Conseil municipal adopte la proposition.

Point 4 : Subvention exceptionnelle Football Club Sciecq-Saint-Rémy (DEL2014-32)

Afin d'aider le football club Sciecq-Saint-Rémy à investir dans un kit de traçage pour le stade de Sciecq, monsieur le Maire propose d'allouer une subvention exceptionnelle à hauteur de 103.80 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, Le Conseil municipal adopte la proposition.

Point 5 : Impasse des Grands Bois

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une demande de prise en charge de la réfection de la voirie de l'impasse des Grand Bois à été faite par un des propriétaires de ce lotissement.

L'impasse n'appartenant pas à la commune (impasse privée), le conseil décline cette demande.

Pour que la commune de Sciecq puisse intervenir sur cette impasse, il faudrait que cette dernière passe dans le domaine public.

Point 6 : Projet OUDIN

Monsieur le Maire demande au Conseil de se positionner sur le devenir de la maison OUDIN qui est désormais propriété de la commune.

Plusieurs options sont envisagées :

- démolition totale
- démolition partielle
- réhabilitation

La réhabilitation du bâtiment est choisie ; il s'agit maintenant pour le conseil de se positionner sur le choix d'un projet.

Après un tour de table, les propositions suivantes sont retenues :

Pour l'intérieur du bâtiment :

- Un bar associatif avec une partie cuisine (réfrigérateur, four, plaques chauffantes, hotte).
- Un dépôt de denrées alimentaires de base et non périssables.
- Une salle de réception (intermédiaire entre la salle polyvalente et le carillon). Elle pourra servir à des activités associatives, culturelles (expositions, nuits romanes etc.), professionnelles (séminaires) et privées.
- Un dortoir pour une quinzaine de personnes avec un coin sanitaires (douches, lavabos, toilettes), et un coin couchage adapté pour les personnes à mobilité réduite.

- Un lieu de rangements associatifs.
- Une salle de sport.

Pour l'extérieur du bâtiment

La partie jardin (150 m²) pourrait être transformée soit en terrain de jeu de boules ou devenir un espace de détente arboré avec quelques tables et bancs ; le barbecue actuel pourra être restauré et conservé.

Il faudra également doter cet espace de nouvelles places de parking.

Informations :

La prochaine réunion communautaire aura lieu le 22 Septembre 2014.

Monsieur le Maire accompagné de Monique GOULARD, Fabien SAFANJON, Jean-Michel BEAUDIC et Christian GOUSSARD, a participé à la réunion d'échanges proposée par Mr BALOGE aux Mairies du Pôle Nord ; cette réunion a eu lieu le 4 Septembre dernier à la salle polyvalente de St Rémy.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il a échangé sur l'arrêt de bus que la commune attend vers la côte de Croizette.

Un refus lui a été signifié car la CAN ne peut proposer ces services que pour 5 personnes minimum.

Le Conseil proposera alors un arrêt route de Saint Rémy afin de sécuriser les enfants qui doivent rejoindre la salle polyvalente sans espace piéton sécurisé.

Les agents des services techniques vont suivre une journée de formation « phytosanitaire ».

Pour le dossier de l'enfouissement des réseaux, les personnes morales engagées se sont déplacées ; il s'agit de la Communauté d'Agglomération de Niortais, du SIEDS, du Syndicat des eaux du Centre Ouest, d'Orange et GEREDIS.

Les priorités ont été fixées sur le centre bourg.

Le remplacement des réseaux dont l'âge est supérieur à 50 ans est totalement pris en charge, une subvention sur l'éclairage public est envisageable. Il restera à la charge de la Commune une contribution financière.

Des devis sont en cours pour la sécurité routière ; ces devis concernent un traçage au sol dans le virage route de Niort, pour des places de parking devant les ateliers municipaux, pour des places « handicapés » devant le foyer des Vignes et enfin pour les passages piéton à rafraîchir.

Le débernage pour l'entretien des voiries a été effectué par l'entreprise Bobineau.

La Commission « Evènementiel » informe le Conseil municipal qu'une réflexion va être engagée pour la fête du 14 Juillet ; en effet, même si l'animation de Luc BOURDON a été appréciée, peu de Sciecquois en ont profité.

Monique GOULARD et Nadine BON ont participé à la réunion sur l'activité culturelle du pôle Nord et initiée par la commune de St Gelais en la personne de Jean-Claude MIGAULT.

Une nouvelle fois, le très apprécié TGCMDC (Très Grand Conseil Mondial des Clowns) a été plébiscité ; néanmoins une formule moins onéreuse pour chacune des

communes engagées est à l'étude avec une manifestation sur 2 jours et dans les 3 communes (Sciecq, St Rémy et St Maxire).

L'engagement financier n'est pas neutre (environ 4000 euros) même si l'on peut espérer 1300 euros de subventions.

La prochaine réunion aura lieu le 20 Octobre prochain.

Une réflexion est également engagée sur la journée du patrimoine ; elle pourrait s'organiser avant le dernier week-end de Septembre.

Sept Communes seraient alors concernées et cette journée prendrait les allures d'un rallye découverte.

Nadine BON rappelle que la saison de La Chorale a repris cette semaine ; elle précise qu'il manque des hommes et que toutes et tous sont les bienvenus.

Un panneau de « petites annonces » est envisagé ; cette gestion sur le site internet de la commune serait trop contraignante (ajouts, suppressions, mises à jour) ; un renvoi sur la médiathèque est envisagé.

Pour conclure ce Conseil, Pascal CHARNOLE précise qu'il a adapté la page d'accueil du site internet www.sciecq.fr aux codes couleurs de La Gazette afin de créer une harmonie visuelle.

Le prochain conseil est programmé le 15 Octobre prochain à 19h00.

La séance est levée par Monsieur le Maire à 21h30